



Fonctionnement du CDI

publié le 10/02/2011

Règles de vie au CDI

Le Centre de Documentation et d'Information offre diverses ressources :

- ▶ **Espace de recherche multimédia** : 8 ordinateurs disponibles pour les élèves, un logiciel de recherche documentaire *BCDI web* pour rechercher des informations dans des documents disponibles au collège et parmi une sélection de pages web.
- ▶ **Espace de lecture** : des fictions (contes, romans, bandes dessinées, mangas, nouvelles, recueils de poésie), des livres documentaires (livres donnant des informations dans différents domaines), des journaux et des magazines.
- ▶ **Espace d'information sur l'orientation** : des documents officiels sur les formations et les métiers présentés par secteur d'activité.

[*Ce que vous pouvez faire :

*)

* Lire et être conseillé dans vos lectures ou vos recherches scolaires par le professeur documentaliste qui est là pour vous accueillir.

* Accéder librement à l'ensemble des documents présents au CDI.

* Emprunter : 15 jours renouvelables pour les livres de bibliothèque, 7 jours pour les livres documentaires et les périodiques, 3 jours pour les bandes dessinées.

* Proposer des achats de documents : un cahier de suggestions est à votre disposition.

* Travailler dans le calme. Le CDI est un lieu de travail et de détente. Vous avez donc tous droit au respect d'un minimum de silence.

[*Ce que vous devez faire :*)

* Préalablement se faire inscrire à la vie scolaire. Les élèves viennent au CDI pour une heure entière pour éviter les allées et venues.

* Ranger votre cartable à l'entrée du CDI sans gêner le passage et sortir les affaires nécessaires.

* Rendre les ouvrages empruntés en bon état et à la date prévue. Tout livre perdu ou détérioré devra être remplacé.

* Prolonger votre prêt auprès du professeur documentaliste, si vous n'avez pas eu le temps de finir votre lecture.

* Respecter la "Charte informatique".

* Appliquer les mêmes règles de politesse et de respect des autres que celles précisées dans le règlement intérieur de l'établissement.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.